

Repenser l'emploi de tous

Contribution du réseau
des Entreprises Sociales Apprenantes



36 000 salariés

1 200 ateliers et chantiers d'insertion

700 adhérents

Un constat partagé

La ministre du travail a confié à M. Borello une mission afin de représenter les politiques de l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées.

La lettre de mission dresse un portrait sans appel de la situation actuelle. CHANTIER école partage une grande partie de ce constat.

Une France à deux vitesses

Un creusement de plus en plus profond entre les personnes intégrées au marché de l'emploi et celles qui en sont éloignées durablement, d'autant plus fort pour des publics cumulant des difficultés sociales, comme l'accès au logement ou encore les problèmes de santé. Afin de garantir la cohésion de notre société, la lutte contre l'exclusion du marché du travail doit être une priorité nationale.

Des politiques cloisonnées ne répondant pas à leurs objectifs

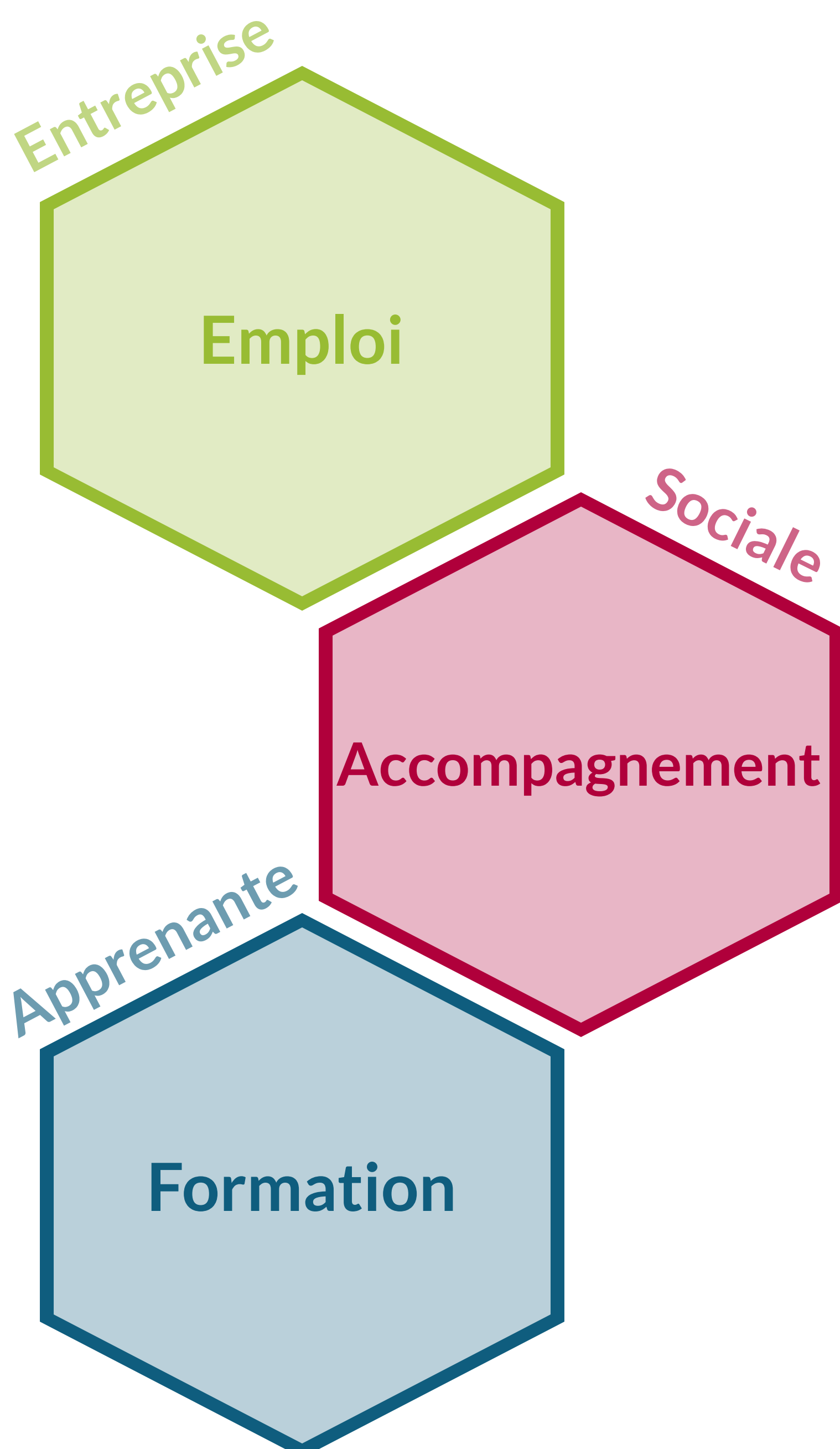
Les politiques et dispositifs de retour à l'emploi sont bien trop souvent cloisonnés, complexifiant l'écosystème pour les bénéficiaires et ne travaillant pas l'inclusion comme une politique globale. Ces dispositifs sont de plus inégalement répartis sur le territoire, notamment dans les banlieues, les territoires ruraux ou encore les DROM-COM.

Une solution globale et inclusive

Les Entreprises Sociales Apprenantes, porteuses d'Ateliers et Chantiers d'Insertion, proposent une approche globale et transversale unique pour favoriser le retour à l'emploi des plus exclus :

- **Emploi** : l'insertion par l'Activité Économique considère que l'accès à un emploi est un levier nécessaire de socialisation pour résoudre les freins à l'emploi
- **Formation** : la démarche pédagogique de Formation en Situation de Travail permet de valoriser et valider des compétences transversales à des salarié-es peu ou pas formés
- **Accompagnement** : en collaboration transversale avec les acteurs du territoire, les salarié-es polyvalents sont accompagnés pour résoudre les différents freins à l'emploi cumulés
- **Production** : les structures participent au développement économique dans des secteurs d'activités variés. Elles développent des activités innovantes et porteuses d'emplois non délocalisables, comme le numérique ou l'économie circulaire.
- **Développement local et partenarial** : présent sur l'ensemble des territoires, y compris les territoires ruraux ou les DROM-COM, les structures participent à leur dynamisme en faisant vivre l'économie locale, en partenariat avec les entreprises et collectivités locales. Pour 1€ d'investissement public, l'Entreprise Sociale Apprenante amène une plus-value d'au moins 4,9€, selon une étude menée actuellement.

Afin d'agir comme levier pour l'emploi du plus grand nombre, l'Insertion par l'Activité Économique doit pouvoir se développer, expérimenter et se renouveler.



Comment réussir cette transformation ?

Mettre la formation au cœur des parcours d'insertion

Intégrer la formation dans la définition de l'IAE pour reconnaître son importance dans le cadre d'un parcours global

Intégrer les salariés en CDDi au Plan d'Investissement dans les compétences et à l'ensemble des mesures en faveur des demandeurs d'emploi

Reconnaître et valoriser la formation en situation de travail comme méthode efficace pour redonner envie d'apprendre aux personnes et comme réponse aux besoins de compétences des entreprises

Développer les capacités d'agir des Entreprises Sociales Apprenantes

Développer l'offre d'insertion pour agir comme levier vers l'emploi auprès d'un nombre plus important de personnes

Pour chaque structure, garantir le financement public (Europe, État, Régions, Départements, collectivités) de la mission d'insertion des Entreprises Sociales Apprenantes à hauteur de 70% au vu du public accueilli et des missions réalisées

Repenser le calcul de la part modulée en maintenant un financement prenant en compte l'efficacité du dispositif tout en tenant compte des coûts induits pour les porteurs d'ACI par la réforme du financement de 2014

Libérer la capacité d'agir des Entreprises Sociales Apprenantes dans le cadre des 30% de taux de commercialisation

Ancrer les Entreprises comme acteur dynamique du territoire

Afin de favoriser un parcours inclusif global associant emploi-formation-accompagnement, impliquer de manière cohérente l'ensemble des parties prenantes compétentes en la matière (Etat, Régions, Conseils départementaux, Pôle Emploi, etc.)

Donner plus de poids au Conseil National de l'IAE pour initier des expérimentations et impulser des actions selon l'analyse prospective du secteur et renforcer le rôle stratégique des Conseils départementaux de l'IAE

Soutenir des expérimentations pour adapter l'offre aux besoins des territoires et de leurs habitants à travers un fond d'innovation sociale territoriale, avec un focus particulier sur les territoires les moins dotés, comme les zones rurales, les territoires politique de la ville ou les DROM-COM